

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2609

présenté par  
Mme Thill  
-----

### ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« huit »

le mot :

« quinze »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Quinze jours sont nécessaires pour statuer sur une décision aussi grave.